

## Conseil Municipal du 18 janvier 2024

Le 18 janvier 2024, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 12 janvier 2024, sous la présidence de M. VASSEUR Hervé, le Maire.

Étaient présents : LEROY Gérard, FALZON Yvan, DONZEAU Catherine, DEBACKERE Laurent, DAVID Sandra, PORTAL Audrey, BEZILLE Pascal, LEGOIS Sylvie, COILLE André

Absent : POLIN Karin

Absents excusés : REMBERT Hélène (pouvoir donné à VASSEUR Hervé) MARCHAND Sébastien ( pouvoir donné à Laurent DEBACKERE) THOMAS Julien (pouvoir donné à LEROY Gérard), SONDAG Marc

Secrétaire de séance : DONZEAU Catherine

Quorum atteint

### Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 décembre

Il n'y a pas de correction à apporter, le compte rendu de la séance du 14 décembre 2023 est donc approuvé à l'unanimité.

### Délibération autorisant M. le Maire à solder les dépenses dans l'attente des votes des budgets primitifs 2024

#### Cette délibération annule et remplace la délibération 2023/39

Dans l'attente de l'adoption du budget principal 2024 et du budget assainissement 2024

L'article L1612-1 du CGCT permet sur délibération du conseil municipal d'engager, de liquider de mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 1/4 du chapitre 20 + 1/4 du chapitre 21 + 1/4 du chapitre 23, des crédits ouverts au budgets de l'exercice 2023

Le conseil municipal à l'unanimité autorise M le maire dans l'attente et ce jusqu'au vote des budgets primitifs 2024, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

et fixe pour chacun des budgets concernés l'objet et le montant des dépenses nouvelles concernées comme détaillé sur l'annexe 1

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

### Débat d'orientation

Pour prévoir les travaux de 2024 voir 2025

En 2024 ramener le range vélo qui est à l'école au commerce car à l'école il n'est pas utilisé.

Prévoir une protection au niveau des WC publics, une rampe de protection devant le bar.

Éclairage solaire au niveau des emplacements de tri.

Portail aux ateliers municipaux.

Toiture de l'église à démousser, et revoir l'électricité à l'intérieur du bâtiment.

Ravalement salle des fêtes, peinture sur les murs, revoir le sol, enlever le passe plat, mettre aux normes dans les toilettes, revoir l'électricité.

Revoir la défense incendie dans la commune.

Étude de l'aménagement du centre bourg dans la continuité du commerce, en collaboration avec le département et la communauté de communes, pour prévoir ces travaux en 2025, enfouissement des réseaux.

### Référent déontologue

Lors de sa séance du 12 décembre 2023, le conseil communautaire de la CCCFG a désigné monsieur Michel Ravoyard comme référent déontologue. Il est proposé que le conseil adopte la même disposition, adopté à l'unanimité.

### Informations et questions diverses

Choix prestataire copieur, l'assemblée décide de choisir la deuxième proposition.

Inauguration commerce, prévision en février mars 2024, lundi 15 janvier dernière visite de chantier pour le commerce.

### Tour de table

André COILLE demande une pendule pour la salle des fêtes

Gérard LEROY demande qu'un rappel soit fait aux niveau des propriétaires pour expliquer le nettoyage des fossés.

Catherine DONZEAU signale que le carrefour venant du Fort vers Noyers devient dangereux, plus de visibilité, est il possible d'installer un miroir ?

Sandra David la Grainothèque n'est plus existante et la bibliothèque est régulièrement en fouillis, est il possible de

poncer et peindre les 2 armoires en rouge basque ? faire un règlement ?

Pascal Bezille, qu'en est il des poubelles jaunes ? Réponse une réunion est prévue le 5 février à 18h à la salle des fêtes.

Le Sictom a signalé que sur la commune 40 % de la population sont détenteurs de badge pour les ordures ménagères, il semblerait que cela corresponde au fait que le badge est moins cher.

Prochain conseil le jeudi 22 février

Fin du conseil à 20h30